

## **Société d'histoire et de généalogie du Plateau Mont-Royal**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2010, le jeudi 22 avril, de 19h à 20h30, à la Maison d'Aurore, au 4815 de Lanaudière, Montréal

**Présents :** Richard Ouellet, président  
Kevin Cohalan, vice-président  
Robert Ascah, trésorier  
Gabriel Deschambault, administrateur  
Huguette Loubert, administratrice  
Dolorès Riopel, administratrice  
Caroline Cantin, secrétaire

**Absents :** Ange Pasquini, webmestre  
Diane St-Julien

**Candidats :** Huguette Loubert  
Dolorès Riopel  
Diane St-Julien  
Marie Noël

**Membres présents :** Gilles Boismenu  
Gaétane Bouchard  
Marie-Josée Boucher  
Lise Bourdua  
Nicole Boyer  
G. Brosseau  
René-Léon Caron  
Jimmy Di Genova  
Jacques-Marie Gaulin  
Frédéric Kantorowski  
Lorette Langlais  
Christian Paquin  
Angelo Roy  
Pauline Roy  
Jean-Paul Simard

**1- Ouverture de l'Assemblée :** Robert Ascah ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

**2- Adoption de l'ordre du jour :** Une modification est apportée à l'ordre du jour. En effet, au point 7, une section concernant la modification des règlements administratifs est ajoutée de manière à pouvoir élargir le CA.

**3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2009 :** Kevin Cohalan propose l'adoption du procès-verbal tel que proposé. Gabriel Deschambault seconde cette proposition. Le procès-verbal de l'assemblée générale 2009 est approuvé tel que proposé.

**4- Rapport du président :** Richard Ouellet présente le rapport annuel en faisant un survol de tous les points. M. Caron propose de féliciter le conseil pour le travail réalisé.

**5- Rapport du trésorier :** Robert Ascah présente les états financiers pour l'année 2009. Les revenus s'élèvent à 24 208,41 dollars alors que les dépenses se chiffrent à 6156.12 dollars. Le solde pour la dernière année s'élève donc à 18 051,29 dollars. Au total, le surplus total accumulé est de 22 985,36 dollars. Cependant, de ce montant, la Société a contracté des engagements financiers de l'ordre de 22 000 dollars.

**6- Nomination d'un vérificateur des comptes ou renonciation à une telle nomination :** L'assemblée a renoncé à la nomination d'un vérificateur des comptes suite au fait que cette décision serait trop coûteuse pour la Société.

#### **7- Élections des administrateurs**

**7.1- Modificateur des règlements administratifs :** Robert Ascah propose d'augmenter le nombre de membres du CA de 7 à 9 membres. M. Boismenu et M. Caron secondent cette proposition. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**7.2- Élection d'un président et d'une secrétaire d'élection :** Étant donné qu'aucune autre candidature n'a été reçue, ce point, mais aussi les points 7.3, 7.4 et 7.5 ne sont pas nécessaires. Huguette Loubert, Dolorès Riopel, Diane St-Julie et Marie Noël sont élus par acclamation.

**7.3- Candidatures reçues dans les délais prescrits :** tel que mentionné au point 7.2.

**7.4- Détermination de la procédure d'élection :** tel que mentionné au point 7.2.

**7.5- Élections :** tel que mentionné au point 7.2.

**8- Période de questions et clôture :** Étant donné qu'il n'y a aucune question, Robert Ascah déclare que l'assemblée générale prend fin.